



## FEDERATION de Karaté et Disciplines Associées de la Haute-Savoie

### Appel à Cotisation Fédérale Saison 2025/2026

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FFKDA du 2 février 2025, et après en avoir délibéré, maintient le montant maximum de la cotisation fédérale, pour les clubs affiliés à 250 €.

Cette somme sera encaissée à 50% par les comités départementaux et 50% par les ligues régionales pour la saison 2025/2026

**De la somme de : 250 €**

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre règlement par virement bancaire avant le **10/01/2026**.

#### Informations bancaires :

- **IBAN** : FR76 1027 8024 1800 0153 8094 929
- **Domiciliation** : CCM de Meythet

Le montant encaissé par le comité Départemental de la Haute-Savoie sera ensuite partagé avec la ligue Auvergne-Rhône-Alpes à la hauteur de 50 % par les deux entités.

#### Appel à la cotisation fédérale.

**Le présent document vaut attestation de paiement de la cotisation fédérale FFK. ».**

Nous vous remercions par avance et vous assurons de nos salutations sportives les meilleures.

Gamra DUMONT  
Présidente du Comité départemental de  
Haute-Savoie de karaté et Disciplines Associées